

# ACTION URGENTE

**UN POLITICIEN DE L'OPPOSITION INCARCÉRÉ POUR UN TWEET**  
**Dimanche 15 février, un tribunal d'appel bahreïnite a rejeté le recours formé par une figure de l'opposition politique contre sa condamnation à six mois de prison. Cet homme a été immédiatement conduit en prison. Il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.**

**Sayed Jamil Kadhem**, membre du principal groupe d'opposition de Bahreïn, la Société nationale islamique Al Wefaq, a été placé en état d'arrestation au tribunal dimanche 15 février après qu'un juge a confirmé sa condamnation à six mois de prison. Il purge actuellement sa peine à la prison de Jaww, au sud de Manama, la capitale.

Sayed Jamil Kadhem avait été condamné le 13 janvier à six mois de prison et à une amende d'un montant de 500 dinars bahreïnités (environ 1 170 euros) par le tribunal pénal de première instance de Manama, en vertu de la loi de 2002 sur l'exercice des droits politiques, pour « atteinte à la liberté électorale par le biais d'un comportement perturbateur et de la diffusion de fausses déclarations concernant l'élection dans le but d'influer sur le résultat de celle-ci » après qu'il a publié un tweet sur l'« argent politique » proposé à certains pour se présenter comme candidats au scrutin de novembre 2014. Il a également tweeté un appel à boycotter les élections. La Haute commission électorale, dirigée par le ministre de la Justice, a porté plainte contre Sayed Jamil Kadhem peu après qu'il a publié ce tweet, l'accusant de compromettre le processus électoral avec son commentaire sur Twitter : le cas a ensuite été renvoyé devant le tribunal pénal de première instance.

Il a été arrêté le lendemain de sa condamnation et emmené en prison pour y purger sa peine. Il a été libéré sous caution le 1<sup>er</sup> février, jour de sa première audience d'appel.

**DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue :**

- exhortez les autorités bahreïnités à libérer immédiatement et sans condition Sayed Jamil Khadem, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique son droit à la liberté d'expression ;
- engagez-les à protéger le droit à la liberté d'expression, et à abroger les lois érigeant en infraction l'exercice pacifique des droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion.

**ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 AVRIL 2015 À :**

Roi  
 Shaikh Hamad bin 'Issa Al Khalifa  
 Office of His Majesty the King  
 P.O. Box 555  
 Rifa'a Palace, al-Manama,  
 Bahreïn  
 Fax : +973 1766 4587  
**Formule d'appel : Your Majesty, / Sire,**  
**(Votre Majesté, dans le corps du**  
**texte)**

Ministre de l'Intérieur  
 Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa  
 Ministry of Interior  
 P.O. Box 13, al-Manama,  
 Bahreïn  
 Fax : +973 1723 2661  
 Twitter : @moi\_Bahrain  
**Formule d'appel : Your Excellency, /**  
**Monsieur le Ministre,**

**Copies à :**  
Ministre de la Justice et des Affaires islamiques  
 Shaikh Khalid bin Ali Al Khalifa  
 Ministry of Justice and Islamic Affairs  
 P. O. Box 450, al-Manama,  
 Bahreïn  
 Fax : +973 1753 1284  
 Courriel : via le site  
<http://www.moj.gov.bh/en/>  
 Twitter : @Khaled\_Bin\_Ali

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays. (adresse/s à compléter) :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN POLITICIEN DE L'OPPOSITION INCARCÉRÉ POUR UN TWEET

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

En décembre, Sayed Jamil Kadhem a été réélu président du conseil consultatif d'Al Wefaq. Il est l'un des 18 députés de la Société nationale islamique Al Wefaq, le principal groupe d'opposition, à avoir démissionné du Parlement en 2011 en signe de protestation contre les manœuvres de répression ayant visé les dissidents cette année-là.

Ali Salman, le secrétaire général d'Al Wefaq, a été arrêté le 28 décembre 2014 pour des discours prononcés en 2012 et 2014. Il a été accusé d'avoir « incité à promouvoir la réforme du système politique par la force, des menaces et d'autres moyens illégaux », « incité publiquement à la haine et au mépris envers une partie de la population dans le but de troubler l'ordre public », « appelé publiquement à enfreindre la loi » et « insulté publiquement le ministre de l'Intérieur ». Amnesty International a examiné les propos tenus par cet homme et pense qu'il a été pris pour cible pour avoir exercé de manière pourtant pacifique son droit à la liberté d'expression.

Les charges retenues contre Ali Salman et les poursuites engagées contre d'autres militants s'exprimant ouvertement, au motif de l'exercice de leur droit à la liberté d'expression, montrent bien l'intolérance croissante à l'égard de toute critique des autorités bahreïnites, qui font leur possible pour empêcher les revendications légitimes de réforme et de respect des droits humains.

De nombreuses dispositions figurant dans la législation bahreïnite, notamment le Code pénal, la loi sur les organisations politiques et la loi contre le terrorisme ne sont pas compatibles avec le droit international relatif aux droits humains et les normes associées qui garantissent la liberté d'expression, d'association et de réunion. Ces dispositions ont été utilisées pour réduire au silence toute opposition.

Nom : Sayed Jamil Kadhem  
Homme

AU 40/15, MDE 11/012/2013, 19 février 2015